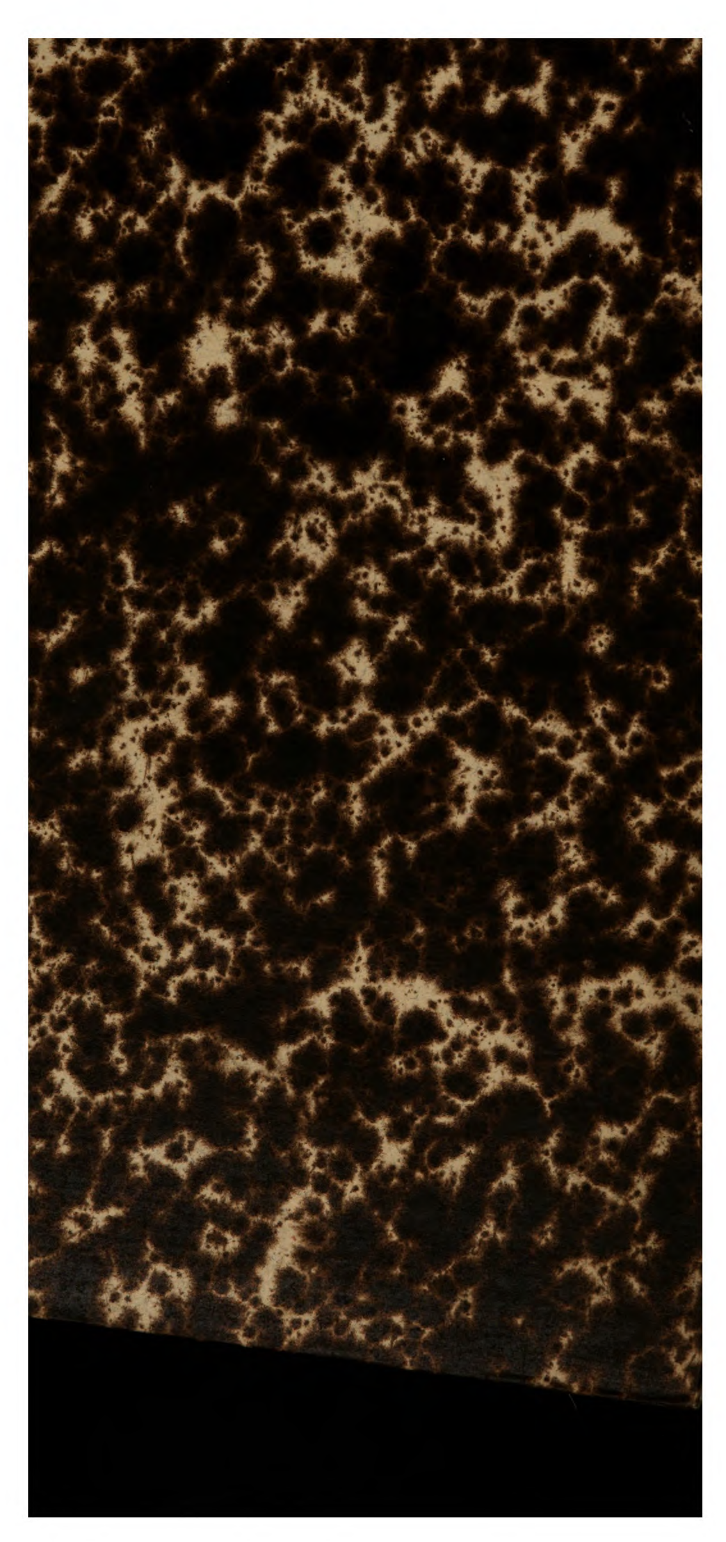




LA PLEURE-CHANTE

PROSE MORALE ET RELIGIEUSE

EN ROMAN DU XIIIe SIÈCLE

Publiée pour la première fois

Par H. Monin

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ
PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE DE LYON.



LYON.
IMPRIMERIE DE GABRIEL ROSSARY,
RUE SAINT-DOMINIQUE, N° 1.

1834.

Avant-Propos.

Ce petit poème, ou pour me servir du mot propre, cette *prose* ou *chanson*, qui était restée en manuscrit jusqu'à ce jour, m'a semblé n'avoir mérité sous aucun rapport cet oubli injurieux. L'homme de goût pourra sans doute y trouver quelques traces des défauts communs à tous nos vieux monumens poétiques du moyen-âge, c'est-à-dire un peu de confusion et surtout des longueurs; mais aussi il sera, je pense, surpris autant que charmé de ce mélange si rare et si heureux d'imagination poétique et de naïveté enfantine : et s'il est quelquefois choqué de l'étrangeté des pensées et des expressions il se souviendra qu'il faut faire la part du siècle dans lequel vivait l'auteur inconnu de la *Pleure-Chante*, et qui ressemblait si peu à notre XIX.e siècle. Quant aux trop rares amis de notre vieille littérature, quant aux admirateurs déjà nombreux de nos siècles féodaux, cette étrangeté sera sans doute pour eux un charme de plus. Indépendamment de son mérite littéraire ce chant doit inspirer quelque intérêt de curiosité au lecteur lyonnais. En effet, la *Pleure-Chante* est écrite dans le langáge de ses ancètres, et selon toute apparence par un compatriote, comme je vais essayer de le démontrer.

D'abord ce manuscrit fait partie de la Bibliothèque de Lyon, c'est déjà un indice de son origine ; mais ce qui est tout-à-fait décisif c'est que son orthographe est presqu'entièrement conforme à la prononciation des habitans des campagnes voisines de Lyon. C'est encore la langue d'Oïl ou langue romane du Nord, mais aux voyelles ordinairement plus sonores que le roman parisien, picard ou normand, on reconnaît le voisinage et l'influence de la langue toute méridionale des troubadours provençaux. Ce poème est incontestablement écrit en roman de la Basse-

Bourgogne, c'est-à-dire dans le dialecte qu'on parlait à Lyon au moyen-âge; mais a-t-il été composé précisément dans cette ville? On peut le conjecturer avec toute sorte de vraisemblance. Les nombreuses expressions empruntées à à la banque et à l'industrie conviennent assez à un citoyen de la ville qui fut dans tout temps la plus commerçante des bassins de la Saône et du Rhône. En outre Lyon est au moyen-âge entre toutes les villes de France la ville du mysticisme et de l'enthousiasme religieux : c'est le chef-lieu ecclésiastique des Gaules, le théâtre des conciles, l'asile des papes; et ce qui est aussi un indice du même esprit c'est la patrie des hérétiques Vaudois. C'est à Lyon plutôt que dans toute autre ville qu'a dû être composé ce dialogue entre l'hérésie et le catholicisme qui forme la seconde partie de la *Pleure-Chante*.

Rien n'indique l'année précise où ce petit poème a été composé. Il ne peut être antérieur à l'an 1215 époque de la fondation de l'ordre monastique des Franciscains ou Cordeliers puisqu'ils y sont nommés avec éloge. Il ne peut non plus être postérieur à la mort de Saint-Louis (1270), époque où les hérétiques étaient depuis long-temps écrasés et annulés. L'observation assez exacte de la règle de l'S qui forme le caractère distinctif de nos deux langues romanes indique également d'une manière certaine que la *Pleure-Chante* n'est pas postérieure à la seconde moitié du XIIIe siècle.

Pour faciliter au lecteur l'intelligence de ce vieux poème, j'ai joint au texte ancien une traduction, ou plutôt une sorte de *texte modernisé* dans lequel j'ai reproduit non-seulement le sens, mais aussi le rhytme facile et grossier de l'original. Je conviendrai volontiers que dans cette *contre-façon*, il n'y a guère de la langue française actuelle que l'orthographe, car j'ai voulu avant tout conserver la forme surannée et autant que possible les expressions encore intelligibles de cet ancien monument de notre littérature nationale. Encore aujourd'hui on chante quelques vieilles chansons versifiées d'après les mêmes règles; c'est-à-dire en assonances (ou rimes de voyelles) répétées plusieurs fois et en hémistiches totalement séparés. C'est en un mot la forme du *comte Ory*, c'est aussi celle des plus belles romances espagnoles. Cette tentative de restauration des plus anciennes formes de la pensée et de la versification française, n'en est peut-être pas moins ridicule et folle. Le lecteur en décidera. J'ai prétendu faire un essai, et non pas donner un exemple.

Quelques syllabes, quelques mots même sont entièrement effacés dans le seul manuscrit que j'aie eu à ma dis-

position : j'ai restitué ces légères lacunes ; elles sont indiquées dans le texte par des lettres italiques. Il existe à ma connaissance un second ms. de la *Pleure-Chante* à Paris, Bibl. de l'Arsenal, Mss. BL. françaises, n.o 283 au folio 351 v. C'est encore un manuscrit de la Basse-Bourgogne. (Voyez les *Lais d'Ignaures*, etc., p. 41, in-8, chez Sylvestre, 1832.)

Je ne puis terminer cet avant-propos sans témoigner à M. le Conservateur de la bibliothèque de Lyon toute ma reconnaissance pour le zèle éclairé et l'obligeance extrême, avec laquelle il fait les honneurs du riche dépôt littéraire confié à ses soins.



Cy comance de Plore-Chante.

(*Bibl. de la ville de Lyon, mss. n° 984*, olim 649.)

De celui aut Seignor qui en la crois fu mis,
qui les portes d'enfer brisa por ses amis,
soient cil benoït et en bone fin pris,
qui un po entendront dou bien que j'ai apris :

Mout vaut mieuz ploure chante que ne fait chante plore.
Cil qui s'envoise é chante et en pechié demore
Plorera en enfer. Ja n'ert qui le secore
entre les Sathanas qui sont plus noir que moure.

Et de la plore chante savez que sénéfie :
qui plore ses péchiez é vers Dieu s'umilie,
l'arme en a lo guiardon quant la chars est porrie ;
au ciel entre les anges se va tote florie.
La ne se pot tenir qu'èle ne chante et rie.

Que valent les richesses, li avoirs, li trésors ;
Tot devindra nient, li argenz et li ors.
Et nous perdons les armes par les deliz dou cors !
car la chars est porrie tantost quant l'arme est fors.

N'est si bèle jovance ne covigne porrir ;
que que li cors devigne, l'arme ne puet morir :
Donc di je que per l'arme feroit bon Dieu servir,
por avoir la grant joie qui dure sans faillir.

Batons tandis le fer qu'il est chaut sus l'enclume ;
s'aprenons a voler ains que nos faille plume ;
esteignons le fue qui si durement fume,
car nos ne véons gote se Diex ne nos alume.

Nos resemblons la tarpe qui ot et pas ne voit :
car nos ne véons gote a faire nostre esploit.
Nos oons les sarmons que l'on dit ; et mentoit
si n'i a cel ne cele qui por ce se chastoit.

Cil n'aime mie Dieu qui ne le croit et dote
et qui n'i met son cuer et sa pensance tote.
Qui est en droit chemin et il se part de rote
il resamble la tarpe qui ot et ne voit gote.

Il n'i a cel ne cele qui ait point de demain :
tant come nos avons le cuer aitiez é sain,
devons nos Dieu servir é au soir é au main.
Laissons aler la paille et retenons lo grain.

Texte modernisé.

Bénis soyez vous tous et en bonne fin pris
par ce divin Seigneur qui en la croix fut mis,
qui les portes d'enfer brisa pour ses amis ;
mais écoutez du moins le bien que j'ai appris.

Bien mieux vaut pleure-chante, que ne fait chante-pleure ;
quiconque rit et chante et en péché demeure
pleurera en enfer. Hélas ! sa perte est sûre
au milieu des *satans* tous plus noirs que des mûres.

Vous savez pleure-chante ce qu'elle signifie.
Qui pleure ses péchés et vers Dieu s'humilie
l'ame en a récompense quant la chair est pourrie ;
au ciel entre les anges s'en va toute fleurie,
là ne se peut tenir qu'elle ne chante et rie.

Que valent les richesses, l'avoir et les trésors ;
tout deviendra néant, bijoux, argent et or.
Et nous perdons notre ame par les délits du corps !
le corps qui est pourri dès que l'ame est dehors.

N'est si belle jeunesse qui ne doive pourrir ;
mais si le corps s'en va, l'ame ne peut mourir ;
donc je dis que pour l'ame il fait bon, Dieu servir,
pour avoir la grand'joie qui dure sans faillir.

Battons le fer, tandis qu'il est chaud sur l'enclume ;
apprenons à voler avant de perdre plume,
éteignons notre feu qui si durement fume,
car nous ne voyons goutte si Dieu ne nous allume.

Nous ressemblons la taupe qui très-bien vous entend,
tout en ne voyant goutte en plein jour cheminant.
Nous oyons les sermons que l'on dit, et pourtant
quel est celui ou celle qui prenne amendement.

Il n'aime guères Dieu, qui point ne le redoute,
et qui n'y met son cœur et sa *pensance* toute.
Qui est en bon chemin et se trompe de route,
est semblable à la taupe qui ouit et ne voit goutte.

Nul ici-bas n'est sûr d'avoir son lendemain :
aussi tant que l'esprit nous est dispos et sain,
nous devons servir Dieu le soir et le matin.
Laissons aller la paille et retenons le grain.

Tant com nos fumes joine nos fumes si coart;
et nostre sire Diex si aime plus lo quart
lo *servis*e dou joine que celui dou vieillart,
ne dou *ma*vais ovrier qui comence trop tart.

On dou*ble* son bon point, lo bien encomencier,
car qui plus tost comence meuz desert son loïer.
Ne faison pas ensi com li mavais ovrier
qui comance si tart qu'il deffaut au païer.

Tant com vostre bons vins sera frès et nové,
donez en vostre ami; il li est bon et bel.
N'atendez mie tant qu'i porrisse ou touel
car on pert lo bon vin par lo mavais vaissel.

Qu'est li mavais vaissez qui lo bon vin empire?
Ce est li chailiz cors qui trait l'arme a martire:
sé li cors voloit faire ce que l'arme désire,
mout covindroit au cors de ses biens escondire.

Tot ce que li cors vout est à l'arme contraire:
ce que li cors désire, l'arme n'en a que faire:
é quant li cors se vout atorner a bien faire
mout est liez Nostre Sire, quant il a li repaire.

Grant honor fait a home coment qu'il ait vescu,
quand il ist de péchié en sa bone vertu;
mais quant il atent tant que la mors l'a vencu,
c'est li mavais vaisseuz qui lo vin a tolu..

Mout est bone la pomme quant èle est saine et dure;
èle vaut mieuz assez que sère trop méure;
car quant plus amolit et torne en porriture,
fors la covient giter por ce qu'on n'en a cure.

Diex! il n'est homs ni fame qui tant soit au desore
qu'il se puisse défendre, quant la mort li vient sore:
par noïant vit ou siègle, qui per Dieu ne l'*abore*:
car li cors nous faudront; ja ne garderont l'oure.

Il a mout en cest siègle poine et tribolement.
Li .j. achète s'arme, et li autres la vant;
tel i a qui empronte, et tel i a qui rant.
Toz ces siègles est foire. Et l'autre païemant.

Hé las! que feron nos, qui empronlons itant,
or deusson nos païer et rendre maintenant?
Qui ne s'acquitera mout sera meschéant,
fouz est qui tant se tarde que il ne païe avant.

Quant li dui champion se sont tant combatu
qu'il covint que l'uns perde lo baton et l'escu,
quant il a tant boté qu'il est jus abatu;
por ce n'est il pas quites, s'il se clame vencu.

Tant que nous sommes jeunes, nous sommes si *couards* !
et pourtant le Seigneur aime plus, d'un bon quart (1),
le service du jeune que celui du vieillard,
ce mauvais ouvrier qui commence trop tard.

On double son bon point par le bon commencer,
car qui plus tôt commence, mieux gagne son *loyer* (2).
N'imitons pas, amis, le mauvais ouvrier
qui commence si tard qu'on ne peut le payer.

Tant que votre bon vin sera frais et nouveau
donnez-en aux amis, il leur est bon et beau:
et n'attendez pas tant, qu'il pourrisse au tonneau;
car on perd le bon vin par le mauvais vaisseau.

Qu'est le mauvais vaisseau qui le bon vin empire?
— Ce misérable corps qui met l'ame à martyre:
si le corps voulait faire ce que l'ame désire,
il devrait sur-le-champ tous ses biens éconduire.

Tout ce que le corps veut est à l'ame contraire;
ce que le corps désire l'ame n'en a que faire:
mais quand le corps se veut arranger pour bien faire,
joyeux est le Seigneur, quant l'homme à lui *repaire* (3).

Grand honneur il lui fait, comment qu'il ait vécu,
s'il est hors du péché en sa bonne vertu;
mais quand il attend tant que la mort l'a vaincu,
C'est le mauvais vaisseau qui a le vin perdu.

Moult est bonne la pomme quand elle est saine et dure:
elle vaut beaucoup mieux que si elle est trop mûre;
car lorsqu'elle amollit et tourne en pourriture,
on la jette à la rue: personne n'en a cure.

Il n'est homme ni femme, il n'est petit ni grand
qui se puisse défendre quand la mort l'entreprend (4).
Quiconque aime ce monde y est pour son tourment,
car le corps s'en ira, et même son semblant.

Moult on trouve en ce monde grand'peine et grand tourment.
L'un rachète son ame, et tel autre la vend,
l'autre la met en gage; heureux qui la reprend!
Ce monde est un marché, et l'autre un paiement.

Hélas! que ferions-nous, nous qui empruntons tant
s'il nous fallait payer et rendre maintenant?
Qui ne s'acquittera, sera bien malcontent;
est fou qui tant s'attarde qu'il ne paie au moment.

Quand les deux champions (5) se sont tant combattus
qu'il faut bien que l'un perde le bâton et l'écu;
quand l'un a tant frappé que l'autre est abattu,
Las! on n'en est pas quitte pour s'avouer vaincu.

Je dis por maintes janz qui devisent entre auz.
La bone repentance, font il, nos fera sauz.
Sore ce se delitent ès péchiés criminauz;
mais tel s'i aséurent qui sont é fouz é fauz.

Sé je senz déservir cuidoie avoir mérite,
que je par repentir a la fin fusse quitte,
jamais ne querroie estre ne moines ne hermite.
Mais nos ne trovons pas ceste matière escrite.

Trop auroient donc fait li cordolier fol change,
qui toz jors vont deschaûz et se frotént au lange,
s'il cuidoient avoir paradis sans eschange,
jamais la bone vie ne lor seroit estrange.

Por ce est foux qui pèche en itèle espérance;
car nos n'avons de vivre ne plège ne fiance:
s'il est saus à la fin par voire repentance.
por ce n'est il pas quittes de faire pénitance.

Hé Diex! la pénitance serait bone à la vie;
car qui sauroit la poine, l'angoisse, le meschic
qu'il covint sofrir l'arme ains que soit espanie,
jamais de péchié faire ne li prendroit envie.

Encor y a tel arme qui .vij. ans art et frit
el fue de purgatoire dont l'escriture dit;
per un péchié mortal, com fait enfanz délit,
la covint .vij. ans estre, ains qu'èle s'en aquit.

Qui .vij. ans seroit mis per la plus grant froidor
qu'onques fist en janvier en la plus grant chalor,
n'auroit il en .vij. ans la moitié de dolor
com d'estre en purgatoire la quarte part d'un jor.

Vos, gens qui ne finez d'emprunter ne d'acroire,
vos vos aquiterez sé vos me volez croire;
qu'a celui paiement dont ces siégles est foire
il n'a que dues tables, une blanche, autre noire.

Cil tint la noire table qui les orgoillos donte:
qui tot ne vout finer ne puet venir a conte;
s'il atent paiement il aura tant de honte
jamais n'aura paié lo chadal ne la monte.

Hé las! cil n'auront ja ne repos ne séjor,
ains ardront trestot jor en fue et en tristor;
la pensée qu'il ont lor fait poine maor
qu'il sèvent bien, ce est senz fin et senz retor.

Hé las! li endété seront si mal venu,
que tos jors seront ars, traveillié et pandu:
sé il poissant morir bien lor fust avenu,
mais jamais ne morront ne ja n'auront rendu.

Cil qui les grans richèces et les burbans mantinent
et qui a pénitance ne a merci ne vinent,

Je parle à maintes gens qui se trompent bien gros.
« La bonne repentance, font-ils, nous fera saufs. »
Sur ce ils se délectent aux péchés capitaux ;
Mais ceux qui font celà sont bien fous et bien sots.

Si je savais sans peine avoir au ciel *mérite* (6),
et par mon repentir à la fin être quitte,
jamais ne voudrais être ni moine, ni ermite.
Mais nous ne trouvons pas cette doctrine écrite.

Les cordeliers auraient par trop perdu au change,
eux qui marchent déchaus et se frottent au *lange* (7),
si l'on pouvait avoir paradis sans échange,
si l'on allait tout droit dans le pays des anges (8).

Bien fou celui qui pèche par semblable espérance ;
car nous n'avons de vivre ni garant, ni *fiance*
Et si l'on est sauvé par bonne repentance,
pour ce n'est-on pas quitte de faire pénitence.

On ferait pénitence, hélas! dès cette vie,
si l'on savait la peine, l'angoisse, l'avanie
qu'on souffre tant que l'ame n'est pas épanouie :
jamais d'aucun péché ne nous prendrait l'envie.

Il est telle et telle ame qui sept ans brûle et frit
au feu du purgatoire, ainsi qu'il est écrit ;
pour un péché mortel qu'enfant tu as commis,
tu resteras sept ans sans avoir ton acquit.

Qui sept ans serait mis (par la plus grand' *froideur*
qu'il peut faire en janvier) dans la plus grand' chaleur,
point n'aurait en sept ans la peine et la douleur
Qu'on a le quart d'un jour dans ce lieu de terreur

Vous qui semblez courir tout droit en purgatoire,
bien vîte acquittez-vous, si vous voulez m'en croire :
car à cette échéance dont ce monde est la foire,
vous trouverez deux tables, une blanche, autre noire.

A la noire est celui qui les orgueilleux dompte.
Qui ne s'est amendé ne peut venir à compte :
s'il croit pouvoir payer, il aura bien grand' honte,
car à peine il paîra le pour-boire et la monte.

Las! ils n'auront jamais ni repos, ni séjour,
toujours ils brûleront en feu et en *tristour* (9) ;
ce qui les fait surtout pleurer et nuit et jour,
C'est qu'ils sont condamnés sans fin et sans retour.

Hélas! les endettés seront bien malvenus,
à tout jamais brûlés, torturés et pendus!
quel bonheur de mourir pour ces pauvres *perdus* !
mais on ne peut mourir, ni rembourser son dû.

Ceux qui grandes richesses et bombance maintiennent
et qui à pénitence ni à merci ne viennent,

cil ne sont pas fil Dieu, ne vers lui n'apartiuent :
tant les sorprant péchiez .que mescréant devinent.

Bien ont perdu li borgre lor sent et lor espoir,
qu'il perdent arme et cors, et destruent lor oir.
Bien part que li diable les ont en lor pooir
quant il prennent les armes et les cors font ardoir.

Itel mérite trove qui a tel seignor sert :
cil a bien tot perdu qui l'arme et le cors pert.

Bien ont perdu li borgre lor sent et lor espoir
qu'il perdent arme et cors et destruent lor oir.

Li borgres, li maufez, et cil qui Dieu ne croit
ne qu'il ait arme en cors, per ce qu'il ne la voit ;
ainz panse si perfont que péchiez le descoit.
Coment, font ce li borgre, puet estre vérité
que li cler nos récontent en la dévinité,
que quant l'arme est partie, èle vient devant Dé ;
dient qu'èle est plus bèle • que li cors n'a esté.

Je ne porroie croire, dist li borgres défait,
ce qu'escriture dist, ne que clergié retrait;
d'une vielle bocue et d'un vilain contrait
coment ert l'arme bèle quant li cors est si lait ?

Si faites genz sont bien mescréanz a véue.
Dient arme de cors ne change, ne ne mue.
Il n'est honz si contrait, ne vielle si bocue,
dont l'arme ne soit bèle quant èle est asolue.

Borgre, dist li bons clers, de ce ne te mervoille,
ès ovres Jhésucrist nule ne s'apareille ;
li arbres et la flors n'est pas chose pareille,
vois que la foille est verz et la flors est vermeille.

Ja voiz tu .j. rosier qui n'est ne biauz ne janz ;
li rosiers est menuz et après est poignanz :
et la flors que il porte n'est pas de tel semblant,
ainz est vermoille et ynde et bien soëf flairant.

Borgres, je te le mostre per une autre manière.
La cindre est .j. chose qui n'est bone ne chière,
et si en est li voires de cindre de fougière ;
mavaisement resamble la cindre la verrière.

Celui Seignor doit on bien aorer et croire
qui de si laide cindre fait issir si biau voire ;
é fait faire blans oves a la géline noire.
Mervoille est coment on de Dieu se désespoire.

Or i a autre borgre si de Dieu mescréant
que il ne cuide mie que Diex soit si poissant
quant li morz est porriz que en autel semblant
lo puisse Diex refaire com il estoit devant.

Hé ! borgres desloïauz, mescréanz, que dis tu ?
.J. pins, .j. tieuz arbres sera defolliz nuz.

ils ne sont fils de Dieu, ni à lui n'apartiennent :
si bien les prend péché, qu'hérétiques deviennent.

Les *Bolgres* (10) ont perdu leur sens et leur espoir ;
ils perdent ame et corps et détruisent leurs hoirs.
Bien paraît que les diables les ont en leur pouvoir ;
car ils prennent leurs ames, et font leurs corps *ardoir*.

On est payé selon le maître que l'on sert ;
il a bien tout perdu, qui l'ame et le corps perd.
Ces *bolgres* ont perdu leur sens et leur espoir :
ils perdent ame et corps, et détruisent leurs hoirs.

Le *bolgre*, le méchant, celui qui Dieu ne croit
ni qu'il ait ame au corps, pour ce qu'il ne la voit
raisonnent faussement et péché les déçoit.

« Comment, disent les *Bolgres*, peut être vérité
« ce que les clercs nous disent, en la *divinité* (11),
« que quand l'ame est partie elle vient devant Dieu,
« plus belle, disent-ils, que le corps n'a été.

« Jamais je ne croirai, dit le *bolgre défait*, (12)
« ce qu'Ecriture dit, ce que Clergé promet.
« D'une vieille bossue ou d'un vieux contrefait
« belle ne sera l'ame quand le corps est si laid. »

Semblables gens sont bien mécréans à la vue,
disant qu'ame de corps ne change, ni ne mue.
Il n'est homme si laid ni vieille si bossue
dont l'ame ne soit belle quand elle est *absolue*. (13)

« *Bolgre*, dit le bon clerc, de ce ne t'émerveille :
« des œuvres du Seigneur, nulle ne *s'appareille* :
« dans l'arbre, feuille et fleur ne sont chose pareille ;
« tu vois, la feuille est verte et la fleur est vermeille.

« Vois-tu bien ce rosier, qui n'est ni beau ni *gent* ;
« cet arbuste est mesquin et le plus est *poignant* ;
« mais la rose qu'il porte n'est point de tel semblant,
« elle est vermeille et belle, et bien bon elle sent.

« *Bolgre*, je te le montre par une autre manière :
« la cendre est une chose qui n'est bonne ni chère,
« et pourtant le verre est de cendre de fougère :
« le reconnaîtrais-tu dans la cendre *verrière*? »

Notre-Seigneur doit-on bien adorer et croire
qui de si laide cendre fait sortir si beau verre :
et fait pondre un œuf blanc à la poulette noire.
Je m'étonne comment de Dieu on désespère.

Il est tel autre *bolgre* en Dieu si mal croyant,
qu'il ne peut s'aviser que Dieu soit si puissant,
qu'un mort étant pourri il puisse en tel semblant
le refaire et créer comme il était avant.

« Hé ! *bolgre* déloyal, mécréant, que dis-tu ?
« Les arbres en hiver sont tous de feuilles nus.

Plus se merveilleroit qui ce n'aurait véu
qu'il ne feroit d'un mort s'il estait reviscus.

Quant on taille la vigne vocz n'i pert noiant:
il ne demore mie après trop longuement
qu'èle est vers et foillue et li raisins i pant:
nul ne porroit ce faire, fors que Diex soulemant.

Et se la vigne tarde .xl. jors, .j. mois.
asi la refait Diex chargier tot de manois.
E aroit cofondu la gent de putes lois,
mort et resuscité ainz com aüt dit trois.

Per un po de ciance que Diex lor a aprise,
fait li potiers .j. pot; puis avient que il brise;
li potiers prend la terre, et despièce, et frise,
puis en refait .j. pot tot de tel autre guise.

Dont ne fit Diex lo pot et si fit lo potier:
puisque il puet .j. pot et faire, et despicier,
dont a diex bien pooir de faire mort entier.
Ja n'estoit il nul honz quant créa lo prémier.

Je ne porroie croire qué Diex ovrat a droit,
puisqu'il nos déffera, s'il ne nos refaisoit;
se l'arme sent la poine que li cors déservoit,
atant l'auroit Diex fait, se li cors n'i parroit.

L'arme et li cors sont a perde et a gaine:
se il fait bien ou mal, èle en sera compaigne.
Or se gart bien li cors s'il fait fausse bagaine;
il ne s'en puet loer que l'arme ne s'en plaigne.

Autrement ne seroit la compaignie igal,
s'il ne rent compaignie et dou bien et dou mal;
se li cors tint à l'arme compaignie loïal,
il descendra a pié por l'i mètre a chival.

Mervoille est coment on devient papeliquan.
Ja n'estoit nuzhonz quant Diex forma Adan.
Cil qui fait porter l'arbre novel fruit chascon an
fait bien le mort revivre sans poine et sans tormant.

Qui penseroit perfont ès ovres Jhésucrist
qui ciel, et terre, et mer, et totes choses fist,
cèle herbe et cèle foille qui vert et reverdit,
je ne cuit ne ne crois que borgres dévenist.

Il n'a angel n'archangel (16) qui tant soit ses amis (*sic*)
tant voie sovant Dieu ne tant soit ses amis.
qui sache le discime que Diex est poestis.
Tenons nos en a tant, con Diéx nos en apris.

Or prion Jhesucrist qui fit lo firmemant,
et fist et ciel et terre et la mer ausemant,
li cors deserve a l'arme si verai finemant
l'arme ne soit dampnée au jor dou jugemant.

« Plus s'en merveillerait qui ne l'aurait point vu,
« qu'il ne ferait d'un mort du tombeau revenu.

« Quand on taille la vigne elle n'y perd néant;
« il ne faut pas attendre après bien longuement;
« elle est verte et touffue et le raisin y pend :
« nul ne pourrait le faire, hormis Dieu seulement.

« Et si la vigne tarde quarante jours, un mois,
« Dieu la force à produire alors *tout de manois*. (14)
« Il aurait pu confondre la *gent* des fausses lois, (15)
« mort et ressuscité avant d'avoir dit trois.

« Par un peu de science que Dieu lui a apprise
« le potier fait un pot; puis advient qu'il se brise :
« il en reprend la terre, la dépèce, la frise,
« puis en refait un pot de telle ou telle guise.

« Dieu n'a point fait ce pot, mais il fit le potier
« qui a pu faire un pot et puis le dépécer;
« il a donc bien pouvoir de nous ressusciter.
« Nul homme n'existait quand il fit le premier. »

Je ne crois pas que juste envers nous Dieu serait,
puisqu'il nous défait tous s'il ne nous refaisait;
et si l'ame a souffert, lorsque le corps souffrait,
l'ame doit vivre encor quand le corps disparaît.

L'ame et le corps sont deux associés;
qu'il réussisse ou non, il faudra partager :
que le corps ait bien soin de fuir les faux marchés,
bien qu'il puisse avoir lieu de s'en féliciter.

Autrement le contrat ne serait point égal
s'ils ne font le partage et du bien et du mal.
Si le corps est pour l'ame un compagnon loyal,
il descendra à pied pour la mettre à cheval.

Comment est-il possible d'être *papelinquant* ?
Nul homme n'existait quand Dieu créa Adam;
et si Dieu fait mûrir nouveau fruit chacun an,
il peut ressusciter un mort facilement.

Celui qui songerait aux ouvrages du Christ
qui ciel, et terre, et mer et toutes choses fit,
à cette feuille qui verdit et reverdit;
je ne pourrais penser qu'hérétique il se fit.

Il n'est ange, ou archange, qui tant soit son ami
tant voye souvent Dieu et tant soit son ami,
qui sache le dixième de la gloire du Christ.
Sachons donc nous tenir à ce qu'il nous apprit.

Or prions Jésus-Christ qui fit le firmament,
et fit et ciel, et terre, et mer semblablement,
qu'à l'ame le corps donne un si bon *finement*
qu'elle ne soit damnée au jour du jugement.

Notes.

(1) Littér. *quatre fois plus.*

(2) Sa journée.

(3) *Repairer*, retourner dans sa patrie (*repatriare* en basse latinité). L'expression est charmante et impossible à remplacer.

(4) Littéralement : *Il n'est homme ni femme, tant haut soient-ils placés, qui se puissent défendre, quand la mort leur vient sus.*

(5) Allusion au duel judiciaire, ou jugement de Dieu qui se faisait avec l'écu, la lame et l'épée pour les gentilshommes, avec le bâton et l'écu pour les bourgeois et les vilains. (La pointe de l'écu tournée en haut en signe d'infériorité). Le dernier jugement de Dieu par le bâton et l'écu eut lieu à Valenciennes en présence de Charles-le-Téméraire.

(6) On dit encore dans le même sens : *Les mérites des saints.*

(7) *Au linge.*

(8) Littéralement : « S'ils pensaient avoir le paradis sans échange, de sorte que la vie des bienheureux ne leur soit en aucun cas étrangère. »

(9) Tristesse, misère.

(10) *Bulgares* c. à d. Manichéens : d'où *hérétiques, impies, athées.*

(11) Religion.

(12) Insensé.

(13) Parfaite.

(14) Tout de suite.

(15) Les infidèles et les hérétiques.

(16) Prononcez *anjle*, *archanjle.*

Dans la première partie de la Chante-Pleure, après *por ce c'on n'en a cure*, rétablissez les quatre vers suivans :

Je voi mainz granz borjois et mainz granz riches homes
qui ont tant de l'avoir qu'il n'en sèvent la somme :
ja n'iront outre mer, a saint Jaque, n'a Rome.
Cil se laissent porrir com la mavaise pome.

C'est-à-dire ;

Je vois maints grands bourgeois et maints grands gentilshommes
qui ont tant de richesses qu'ils n'en savent la somme ;
ils ne vont en croisade, à Saint-Jacque, ou à Rome !
Ils se laissent pourrir comme la vieille pomme.



Tiré à cent exemplaires.



